

ÉTATS FINANCIERS DÉFINITIFS APRÈS RÉPARTITION DES BÉNÉFICES SUITE À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023

BILAN APRÈS RÉPARTITION DES BÉNÉFICES SUITE À L'APPROBATION DE L'AGO TENUE LE 19 AVRIL 2023

	31/12/2022	31/12/2021
ACTIF		
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	95 996	242 692
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	142 225	92 841
AC3 - Créances sur la clientèle	6 377 728	5 949 975
AC4 - Portefeuille - titres commercial	93 236	28 870
AC5 - Portefeuille d'investissement	364 508	340 707
AC6 - Valeurs immobilisées	67 401	65 328
AC7 - Autres actifs	66 090	57 353
TOTAL ACTIF	7 207 184	6 777 766
PASSIF		
PA1 - Banque Centrale et CCP	-	6
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5 800	67 623
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5 877 115	5 412 190
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	252 962	329 416
PA5 - Autres passifs	248 377	250 218
TOTAL PASSIF	6 384 254	6 059 453
CAPITAUX PROPRES		
CP1 - Capital	172 800	172 800
CP2 - Réserves	649 262	543 171
CP5 - Résultats reportés	867	2 343
CP6 - Résultat de l'exercice	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	822 929	718 314
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	7 207 184	6 777 767

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et la gestion du groupe et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2023 (SUITE)

TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2022, qui s'élève à 132 172 148,025 TND majoré du report à nouveau positif de 2 342 697,326 TND, soit un bénéfice distribuable de 134 514 845,351 TND :

Bénéfice distribuable	134 514 845,351 TND
- Réserve pour réinvestissement exonéré	15 000 000,000 TND
- Réserve Ordinaire	90 000 000,000 TND
- Fonds social	1 000 000,000 TND
- Dividendes	27 648 000,000 TND
- Report à nouveau	866 845,351 TND

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de la STI, représentée par Monsieur Firas Saied, en qualité d'administrateur et ce, pour une période de 3 ans. Elle exercera ainsi sa fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, également, le mandat de M. Philippe Amestoy en qualité d'administrateur et ce, pour une période de 3 ans. Il exercera ainsi sa fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 99,84 %.

CINQUIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de 300.000 dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission de nouveaux emprunts obligataires, pour un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars, en une ou plusieurs émissions et délègue, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions de chaque émission.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de fixer les modalités et les conditions de chaque émission.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUITE À L'APPROBATION DE L'AGO TENUE LE 19 AVRIL 2023 APRÈS RÉPARTITION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 2022

Libellé	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Réserve ordinaire	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves à Régime Spécial	Fonds social	Prime d'émission	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres avant répartitions des bénéfices	172 800	2 343	17 280	395 740	86 542	289	18 612	24 800	132 172	850 577
Affectation AGO du 19/04/2023	-	26 172	-	90 000	15 000	-	1 000	-	(132 172)	-
Distribution de dividendes conformément à l'AGO du 19/04/2023	-	(27 648)	-	-	-	-	-	-	-	(27 648)
Capitaux propres après répartitions des bénéfices	172 800	867	17 280	485 740	101 542	289	19 612	24 800	-	822 929

LISTE NOMINATIVE DES ADMINISTRATEURS

NOM	QUALITÉ	ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
KAMEL NÉJI	Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil d'Administration de l'UIB
LAURENT GOUTARD	Administrateur	Directeur des réseaux bancaires internationaux, région Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-mer
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Administrateur représenté par Véronique de la Bachellerie	Directrice de SG Consulting & Transformation
PHILIPPE AMESTOY	Administrateur	Directeur Délégué de la zone Afrique, Bassin Méditerranéen et Outre-Mer Société Générale France
ARTES	Administrateur représenté par M. Lassaad Ben Ammar	Directeur Général de la Société ARTES
STE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT (STI)	Administrateur représenté par M. Firas SAIED	Directeur Général HBG Holding
ERIC WORMSER	Administrateur	Président du Directoire de SG Algérie
ASMAE HAJJAMI	Administrateur	Membre du directoire - Société Générale Maroc
HABIB BOUAZIZ	Administrateur	Gérant de la société immobilière ZEMNI
EMNA KALLEL	Administrateur indépendant	Gérante de la société de conseil Coaching & Capital
MOHAMED SALAH SOULEM	Administrateur indépendant	Ancien Directeur Général de la Banque Centrale de Tunisie
MOHAMED ALI AYED	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	Consultant et Ancien Secrétaire Général du Ministère des Finances